Le Patriote Francais.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTERAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU du MONTEUR BY PATRIET

PRIX

30 TRNAL, Rue du 25 Mei, n. 67. Le PATRIOTE parait tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau de le PATRIOTE où on roccora les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets deisent être adréssés vasauco.

Finehammis

ALMANACH FRANCAIS.

Jesai 7.-Bataille de Hondstchoot (Prance) par le généent Houchard (1793).

MOHIBAIDEO.

Acrachez l'ivraie du bon grain et jettez la au feu. (J. C. Nouveau-Testament.)

Après la révolution de 89 la France était couverte d'individus de tous les rangs, de toutes les classes qui, opposés au système actuel cherchaient par le désordre, les soulévement, les compluts secrets, à susciter la guerre civile et renverser l'ordre des nouvelles choses.

La république, le peuple enfin ne trouva d'autre moyen pour maintenir son indépendance et sa sécurité que de prendre la sentence de Jesus-Christ a la lettre; alors, furent rayés de la liste des vivants ou expulsés et déclarés traitres à la patrie les anarchistes et les tyrans qui; pendant si long-temps, avaient tenu ce peuple dans les serres de leur régime féodal. Leurs biens, sequestrés, furent vendus pour les besoins de la republique ou donnés au soldat qui versait son sang pour elle.

Ce moyen sauva la republique.

Le peuple oriental courant les memes dangers a été plus généreux et plus humain. En sera-t-il plus sage?

A. S. E. M. le Ministre de la Guerre, colonel D. Melchor Pacheco y Obes.

Mon estimable ami, depuis le 18 du passé je ne vous si pas donné de nouvelles parce

FBUILLETON.

VASILIRI DE LUSIGNAN,

OU

LA DERNIERE MELUSINE.

CINQUIEME SCENE.

Un comp d'épée en l'horneur des dames.

(Saite.)

Pais ils commencerent un de ces duels affreux comme Paris en voyait alors chaque jour au Pré-aux Clercs, au parc des Tournelles, ou dans ces flots de la Seine que le Pout-Neuf à réunis à la Cité. L'insouciouse étourderie du executive français a'y montrait toute entiére dans la pervecation, mais au moment de l'action les combattants semblaient emprunter leur cruanté froide aux hidalgos espagnols, aux Italiens l'héroique désespoir de leurs veugeances. Dès le premier choc Châteausens et Lussé tons, bérent, mortellement attaints à la poitrine de deux coups de points qu'ils ne cherchèrent pas même à détourner. La

que comme je vous l'ai dit j'étais en route pour joindre Urquina qui occupe la droite de San-José par le passage de Valdez. Le 20 notre armée s'est placée en face du passage de Centurion, Urquien avait passe le San-Jose au passage de Valdez et s'est placé dans les hauteurs qu'il y a entre le Sarandi et le Cagancha. La force de D. Manuel Oribe qui occupait le aud du Canelon Grande immediatement apres les Cerrillos, apres avoir observe que notre armee avait pris la position que j'ai indiques, se mit en marche et dans ce jour se plaça sur le passage du Soldado, qui était submerge et qu'ils passerent, malgre ça, au jour suivant. Notre armee eut à combattre avec l'une et l'autre force, mais sans aucun resultat parce qu'ils l'evitaient avec leur infanterie et leur artillerie chaque fois que leur cavalerie tentait la charge avec la notre. Connaissant que l'ennemi voulait-eprouver l'ardeur de nos soldats et les fusilier avec ses armes, je ne voulus pas faire selon leur gout et me replie sur les hauteurs de las puntas de Sarandi, alors ils continuerent à se reunia à une distance de quelques cuadres de notre ligne qui les observa et nous nous assimes devant eux jusqu'à la nuit du 24, que notre armee se deploya sur l'arroyo de la Virgen et est veuve en se reployant jusqu'à ces hauteurs, alors l'ennemi se plaça à la suite du Paso del Soldado, oft il est en ce moment. Dans la nuit du 24 se detacha le colonel Luna, avec sa division sur la ville de Santa-Lucia ou paso del Soldado, où il prit aux ennemis, le 25, quelques charrettes de mais qu'ils conduisaient pour feurs chevaux, et d'autres avec du sucre

totto se prolongea davantage entre Osman et son adversaire. La façon nouvelle dont le file de Sélim maniait son yatagan déconcertait la science du spadassin français. Ils échangérent inutilement plusieurs parses. Enfis le mestre de camp fut frappé au côté droit. Il fit deux pas comme un homme ivre, plongea son poignard tout entier, du haut en bas, dans la poitrine du vainqueur, et tous deux roulérent l'un sur l'autre, à côté de leurs amis.

Vasiliki ne reprit connaissance qu'au moment où l'on apporta dens la tour le corpe inanimé d'Osman. Le chi-rurgien de la gernison découvrir son épaule : un anng noir bavait par l'étroite blessere qu'y avait ouverte le for de Bossy. Debout devant le blessé, la jenne fille le contemplait avec stupeur. Hercule s'agenouille près de lui, lui poss la main sur le cœur, et relevant vers sa niéce son regard impassible :

-Il est mort, dit-il, Dice t'a panie.

Elle se pencha vers one trictes restes; elle chercheit à réchausser les mains froides du mourant; elle couvrait de: baisers et de larmes sen lévres décelorées; en eux dit qu'elle voulait s'identifier avec son fiancé pour les rendre

et leur tua beaucoup d'hommes le ceux qui les escortaient.

Ce que je vous communique n t tout ce qui a eu lieu depuis le 18, que je vous ai cest, jusqu'à ce jour.

FRUCTUOSO RIVERA.

On a fait courir le bruit qu'avait 15 jours la legion aurait quitte les armespar ordre de l'autorite française.

Ce bruit mechamment repuide est denue de tout fondement puisque dansles nouvelles reçues de France il n'est pas question qu'un y connut notre armement.

Nous reviendrons demain surcet article.

Par le navire bremois Ocean parti de Rio-Janeiro, il y a dix jours, nous apresons que le jour de son depart il étail estre dans es port un bateau à vapeur de gerre anglais, qui etait porteur de depeches importantes pour Montevideo.

FRANCE.

CHAMBRE DES DEPUTES.
PREMIERES DE M. SAVIET.—Scena du 15 mei.

Serie.

Quelle peut être l'importance de cite frasde? En 1840 une commission qui a fait un immene travail, a cherché à connaître quelle était au mai la consommation en France; elle a établi la consommation depuis l'année 1815 jusqu'à l'année 1898. Elle a montré que la consommation française en sere est croissant régulièrement par monvament analyse à l'accreissement général des consommations dans le pays. Ainsi

une part de l'existence qu'il lui avait si giéressement sacrifiée. On chercha à l'éloigner de lui ; mir le couragense fille étendit sur le fils de Sélim sa suis tromblants, et tournant vers son oncle ses yeux ardens:

—Tu demandair un serment, visillen disselle. Et ? bien, je jure de verser mon sang sur calitierse qui a ha le sang de mon Osman.

-Tu la jures par l'ame de tou père !

—Oui, ser l'homeur de Démétria Phiologue. J'accomplirai una destinée.

On l'entraîne hors de la tour.

-Voici donc mon couvre, murmural le vieux courte Hercule, les bras serrés sur en poitrine. llegues most !... Je l'ai vogle... C'était ma fille, ma fill bien aimée.... Dieu cruel !.. de sen ongles il se déchirit la poitsiné.... Be tu content ?

SIXIEME SCENE.

La lettre confidentielle de madame (attorion.

Un offence logebre régueit sur Lenignes, tempére l'orène de tant de haines furicames et de passion dissemble des Le visux géant de pierre montrait partout se flutes enverés

LE PATRIOTE FRANCAIS.

dans ce trevail joiet au rapport du général Bugeaud, je vois que le consummation s'est accrue depuis l'année de 207 et 1865 josep'é 1832 dans la proportion de près de 20 million de kilog., déduction faite bien de 20 million de kilog., déduction faite bien

Malutement, je suppose que la consommation ne soit un 1842 que ce qu'elle était estimée en 1839 et 1840, c'ent à dire, je suppose qu'elle ne soit encore que de 117 4 130 milions.

Je cherche comment il a été pourvu à une consommetion certaine de 115 á 120 millions. Il y a un moyen de resoudre cette question, c'est de savoir quelle quantité de sucre a acquitté les droits dans les entrepôts et & la sortie des entrepôts maritimes, et quelle quanthé de sucre a été déclarée par les l'abriques indigènes; la, réunion de ces doux chiffies, a'il n'y a pas eu de fraudes commises, doit présenter le total de la consummation. (C'est cela! c'est cela!) Je cherche donc, et je vois, d'après les tableaux de la commission, qu'en 1841, la total té du sucre ayant acquitté les droits a -été de 113 millions. y compris les sucres coloniaux, les sucres étrangers et le sucre indigène. Je défaique de ces 113 millions l'exportation qui est défolquée dans les tableaux de la commission de 1840, laquelle exportatien a été de 10 millions, et jo trouve qu'il n'a été consommé en France que 103 millions. Or, je ne peux pas admettre que la consommation, qui, sur les données ·les plus certaines, était évaluée, en 1839, £ 117 millions, ait, pu diminuer quand la marchandise baissait de prix.

M. Garrier Pages.—C'est une orreur. En 1839, les prix étaient plus bes qu'aujourd'hui; les prix étaient à 58 fr., et lis sont aujourd'hui à 62 fr.

M. BERRYER.—Je soutiens que, depuis 1939, la fabrication à été croissant. Il y a bien eu, en 1940, une époque d'abaissement des prix: les prix se sont un peu relavés,
ils ont rehanssé ensuite; mais ce qui est vras, c'est que,
sans interruption depuis beaucoup d'années, la marche
naturelle continse, c'est l'absissement des prix du sucre,
non seulement en France, mais partout. Par tout dans
le monde, aujourd'hui, excepté en Angleterre, les sucres
sont à trop bon marché, non seulement pour les producteurs français, mais pour les producteurs espagnols, mais
pour les producteurs brésiliens, mais pour les producteurs
hollandais.

Je veux bien admettre que la consommation est restée stationnaire. Et bien! quand elle ne serait que ce qu'elle etait en 1639, à peu près de 120 millions, je ne trouve de sucres consommés sous le droit que les quantités sorties de nos entrepôts maritimes ou de nos fabriques, et cette quantité est inférieure de plus de 12 millions à sa quantité est inférieure de plus de 12 millions à sa quantité est inférieure de plus de 12 millions à sa quantité en ne peut pas douter, une quantité de 12 millions de sucre qui na paie pas le droit, qu'est-ce que cela ?

La fraude intvitable qui se pratique dans le pays enlève donc annuellement au trésor plus que les 8 millions d'indemnité que la projet de loi propose d'accorder à la fabrication du sucre indigene.

Dans l'état actuel des choses, la sucrezie indigène coûte au trésor, et par conséquent aux contribuables, car il faut que l'impôt qu'elle ne paie pas soit remplacé dans le trésor, la sucrezie indigène coûte annuellement 20 à 25 millions.

Si le sucre indigène, matière éminemment impossible par su nature, par son emploi et par son placement, ne paie pas l'impôt, il faut remplacer cet impôt au trésor.

Et par quoi? Par des droits que supportent les classes les plus pauvres, celles là qui ne ennoumment pas de sucre; il faut qu'elles paient au trésor les 25 millions dont le sucre est exonéré! (Sensation sur un grand nombre de bançs. Violens mormures sur d'autres bancs.)

Examinons les systèmes de nos honorables collègues, MM. Passy, Muret (de sort) et Dumon, de la commission, de M. Garnier-Pagés.

Dans toutes les hypothèses, il est évident que nous sacrifions au sucre indigène le droit considérable que nous paiersit le sucre étranger; par conséquent nous lui sacrifions et nous nous engageons à lui sacrifier pendant un grand nombre d'années beaucoup plus que co que nous lui donnérions pandant cinq années, à raison de 6 millions nan années.

Dans l'etat actuel, l'indemuité est donc une transaction heureuse, une diminution évidente de sacrifices : c'est un bon marché

Les hommes qui no s'arrêtent pas au plus ou moins d'argent, qui no considérent que les principes, viennent au nom des principes les plus sérieux, les plus sacres, condamner le projet. C'est un acte barbare, c'est un acte sauvage, c'est couper l'artic par le pied pour cueillir un fruit, c'est tuer le principe de la liberté de l'industrie dans l'intérieur du pays.

M. GAUTHIER DE RUNILLY et nombre de députés-Oui!

M. BERRYRE.—Ici la question grandit; il ne s'agit plus de chiffres, il s'agit de tout ce qu'il y a de plus saiut, de plus sacré, il s'agit du domaine même de l'intelligence qu'il faut faire respecter et respecter par les mains du fisc.

Je comprends très-bien le sentiment qui sait soulever l'objection; mais raisonnous avec les argumentateurs de bonne soi. Quel est le principe qu'on invoque? C'est le principe de la liberté de l'industrie. De quel côté les principes sont ils plus violes au point de vue moral, au point de vue d'équité, dans le projet de loi ou dans tous les projets qui vous sont présentés, tous sans exception? (Sensation, Rumeur prolongés.)

Assurément la pensée d'expropiation pour cause d'utilité générale reconnue n'est pas inconstitutionnelle, elle est écrite dans la charte.

Que vous propose t on ! Il y a des Français métropolitains, il y à des Français colons; il y en a sur le territoire, il y en a outre-mer; ils sont de la même nation; citoyens du même says; i s sent soumis au même gouvernement; ch bien! nous allons les frapper diversement de taxes

pieds ces étres d'un jour dont le main écorne en parsant

une pierre de cette œuvre éternelle de cent générations,

Depuis le 27 janvier 1575, réduit aux abois, accablé d'une gréle de mousquetades, de tourbillons et de grenades, ne trouvant plus d'abri pour ses troupes, pre-sé par les mineurs de l'armée royale qui sapaient bravement le roc, et glissaient sous les murs leurs attaques dangereuses, sollicité d'ailleurs par la cour, séduit par les promerses amoureuses de sa maîtresse, la dame de la Garnache, le baron de Prontensy, malgié les prières d'Hercula et les sollicitations des bourgeois de Lusignan, avait rendu la forteresse par une honorable composition. On atteignait la fin de fevrier. La cour échangeait de fréquens messages avec M. de Montpensier. Ce prince voulait rance Lusignan; messieurs du conseil au contraire désiraient conserver ce bétiment, le plus célébre du domaine du roi pour les superbes et riches édifices qui se voyaient dans son enceinte. Mais les négociations trainsient en longueur, car le tres redouté sire Henri III, sprés avoir passe bien de temps en Avignon, à célébrer des processions, à réciter de pienes patenétres, à couvrir de capuchons de pénitens les fraises goudronnées de ses mignons, venzit de recevoir le sacre à Reime, et d'épouser More Louise de

publiques et sans avoir égard à ce qu'il y a de difficulté
pour ceux qui sont placés au loin, à ce qu'il y a de mers
immenses à traverser pour qu'ils apportent les fruits de
leur travait au pied de la métropole; neus allons maintenir
une inégalité de droits entre des Français étrangem et
des Prançais intérieurs.

D'un autre côté, il y a des conventions entre les colonies et la France !

Elles sont soumises à des obligations, elles sont privées de la plus grande des libertés; elles ne peuvent vendre leurs produits à qui elles veulent; elles ne peuvent les vendre qu'à la métropole; mais à la condition que vous leur susurerez le placement de leurs produits de manière qu'elles aient un prix rémunérateur. En bien! vous violez le pacte coloniel. Vous maintenez pour les colonies un ennemi qui les priva des merchés de la métropole.

M. DARBLAY.-Je demande la perole.

M. BERRER.—C'est là que tend le projet de la commission; il tend à maintenir l'inégalité de taxe, à favoriser et à exciter la fraude. (Adhésion marquée.)

Quant au système qui nous est proposé par M. Passy et M. Muret de Bord, je dis qu'il est cruel, car quel es est le résultat évident ? Le voici : on Trappera progressivement le sucre indigène année par année, et d'une manière fixe, de cinq france de plus par année. On arrivara ainsi à ce qu'il paie, quant à la partie déclarée, un droit égal au droit que paie le sucre produit dans nos colonies.

Eh bien! messieurs, quel doit être inévitablement le résultat d'une telle lui? Si, en effet, cette grande monstruosité d'inégalité de taxe entre les productions françaisses cessait dans cinq ans seulement, comme le propose l'amendement, quelle en serait la conséquence? Le sucreindigène subsiterait il? non, il périrait dans l'intervalle des cinq années, il périrait inévitablement; il périrait par une combinaison faite au point de vue de l'intérêt public, de l'intérêt des colonies et l'intérêt du trésor; mais il périrait sans avoir recueilli l'indemnité de sa perte assurée. (Sensation; agitation prolongée.)

On croit généralement qu'il y a entre les sucres français et les sucres étrangers une protection de 20 à 25 fr., et on se flatte que cette surtaxe est la distance exacte qu'il y a entre la valeur de nos sucres et la valeur des sucres étrangers; en un mot que notre sucre est protégé par un intervalle de 20 fr. Cela n'est pas, et je demande à entrer dans quelques détails à cet égard.

Ce qui se passo au Havre vons montre qu'il n'y a en réalité qu'une protection de 6 10 fr. pour le sucre colonial et le sucre indigène. Aujourd'hui le sucre étranger, dans le port du Havre, est achete 50 fr. Il pais 72 fr.

50 c. de droit. 71 fr. 50 c. et 50 fr. d'achat font 121 fr. 50 c.

A côté de cela le sucre indigène ne vaut que 112 fr. 58. Le négociant du Havre paie donc 9 fr. de plus que s'il avait acheté du sucre indigène.

Que se passe t-il & Marseille? Le reffineur, l'expéditeur ont acheté du sucre indigène 112 fr. 50 e. Comment l'utter contre le ascre étranger qui se vend 50 fr.

Vaudemont; et de retour dans su capitale, il s'occupait activement d'historier la colleratte de sa femme, de fisser ses besux cheveux, de courir les rues dans son coche, enlevant les petits chiens des dames, et riant de ces femmelettes, qui sinaient mieux leurs rouvous que leurs enfant.

De toute la garnison, trois personnes seules étaient restées à Lusignan, trois douleurs sans éche, sans conslation et presque sans espérances, qui suyaient la lumière du ciel et pleuraient, ignorées dans les cachots du souterrain.

La s'écoulaient de tristes nuits, de mouetones journées. C'était incessament le mêmo spectacle, faiblement éclairé par la lueur rouge d'une lampe, ou par un rayon de jeur qui tombait tout bleu, tout blafard de l'euverture du puits de la fee, et mourait au seu il de la prison de Métasine.

C'était...mon Dieu...dans un coin obscur, couché sur la paille, un malade privé de sentiment, entre les lévres duquel il fallait introduire goutte à goutte quelques cuille-rées de boisson rafraichissante, dont l'ail de s'ouvrait jemais, dont les membres livides semblaient écrasés sons des couvertures en lambonus.

La mile au prochain numére,

par de profonde bles-uren, et le pied du passant pouvait, en liberté, fouler ess larges-brécher. Le village était de " sert. See huttes sans leurs toits de chaume bailleient s l'air . le jour triste éclairsit à regret leurs pignons dèchi-.rés, l'intérieur de leure murailles noircies de feu. Plus de jours paisibles pour le manunt, plus de fottes acharmées pour l'homme de guerre, prés de ces murs abandonnés ; "p'us de jeunes filles rimees, qui portent l'eau aur la han-· che, de patres fatigues qui poussent vers le soir leurs trospeaux devant eax : manane, cavaliers, bergere et jeu-. nes filles, tout est parti, tout à fui le château vaineu, le chéteus conéamné. Quelques soldats trainent en chezur, derrière une meurtrière, leurs voix avinées, et des sentinelles entholiques veillent ga et la le long des platesformer. L'étaidard de monseigneur de Montpensier flotte ser le donjon ; mais son armée victorieuse n'a pas quitté see logomens. Blie reste tonjours retranchée dans ses lignes ; comme une foule de naine affairés, elle entoure, elle garde con immobile et gigantesque prisonnier. Car lei se tient excere debest ; peu de temps suffirait & vicatriser ses plaies; et alors il pourrait abriter de nouveau euides protestans sous en cuirans épaisse, lancer la mort par con batterier aux mille gueules de bronze, écraser à pas

LE PATRIOTE FRANCAIS.

Voici comment aujourd'hui le négociant de Marseille peut lutter avec l'étranger, il le fait en achetant au négo. cian du Havre la quittance de 71 fr. 50 qui remet le aucre 4 50 et permet la concurrence. Mais au Havre la quittance est tombée de 4 fr., ce qui met 4 fr. seulement d'intervalle entre le sucre français et le sucre étranger,

(La suite au prochain numero.)

VARIETES.

LES VOLONTAIRES REPUBLICAINS.

Le premier dimanche du mois de septembre 1793, un tumulte inaccoutumo régnait des le metin, dans la petite ville de St-Ploor. Douze tambours parcouraient les rues à pasprécipités, battant la générale de toute la force de leurs paignets; les cloches des églises ébranlées & toute vo'és jetaient a travers les nirs les mus terribles du torsin ; les citadina parés de leurs habits, de fête et formés en groupes nombroux a entretensient brusquement; et les villageois, parés comme eux, el comme eux répondant au double appel de la générale et du tocsin. se précipitaient en foule du côté de la place principale. Ces villageois accourus de tous les villages à plusieurs lieues à la condo marchaient par bandes, dont chacune se composait de foute la ponuistion valide de chaque commune ; la coestde tricolore brillait aux chapeaux à larges bords des hommes et au sein des femmes ; sur l'épaule des plus jounes de ces montagnarils. on voyait tentôt un fesil de chame, vieux compagnen du braconier, tentôt une pique dont le fer brillant annongait assez qu'ello sortait des mains du forgeron ; presque tous portaient au bout d'un bâton un paquet de quelques hardes ou un havre-sac léger : les maires, ceints de l'écharpo tricolore, marchaient à la tête de leur commune, et à leur entrée dans la ville entonnaient la Marseillaise, que tous répetaient en chœur. Los miles accents de cette ponulation qui se pressut dans les rues de St Flour, le brait des tambours, le son des cloches, la gravité de certains visiges, l'enthousissme des autres, les cris de Liberté et de République qui s'élevaient incessamment du sein de cette masse 'agitée, les préparatifs guerriers de tant de jounes hommes, tout annongait qu'un grand événement remusit le pay, que de graves résolutions allaient être prises.

La France, en effet, so trouvait alors dans un de ces moments suprêmes où il faut que tout citoyen soit soldat. que tout soldat soit brave et intrépide, pour qu'un peup'e seuve na nationalité. L'Europe entière ameutée par les Bourbons, cernuit nos fourtières d'une forêt de bafonnet tes, depuis la Bidassoa jusqu'à Dunkerque, et, contenue à neine par nos armées qui manquaient de pain, qui manquaient de vêtements, qui manquaient d'armes, elle mena. cait à chaque instant de réaliser le sungiant manifeste de Brunswick; la Vendée, puxiliaire de l'étranger, n'était plus qu'à quelques marches de l'aris; Lyon était réduit. mais Toulon apportenait toujours aux Anglo-Benagnols, et le fédéralisme était encore redoutable. Au mois de septembre 93, il s'egissait pour la France d'être ou de n'étre pas. Un moment de l'aiblesse, d'indécision et elle était per doe. Mais la Convention avait mesuré l'étendue du danger; pilote intrépide et calme au milieu de la tempéte, elle avait sondé sans crainte la profondeur de l'abime et elle l'affrontait résolument. Un décret avait été rendu par elle le 10 sout, et ce décret, répandu é profusion dans le peuple, aliiché dans toutes les communes de France, avait porté l'enthousissme de la liberté jusqu'au de ire, l'amour de la patrie jusqu'à la passion la plus vive.

Art. I. Les jeunes gens tront au combat : les hommes mariés forgaront les armes et transporteront les subsistances; les femmes fatont des tentes, des habits, et serviront dens les hôpitaux ; les enfants mettront le vieux linge en charpie ; les vieillards se porteront sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers.

Art. II. Les maisons nationales seront converties en casernes, les places publiques en ate iers d'armes, le sol des caves enlessivé pour en extraire le salpétre.

C'etait pour obéir à ces ordres de la Convention que la population de St-Flour et des environs se réunissait au bruit guerrier de la générale et du tocsin. On allait organiser le bataillon de volontaires du district de St-Flour.

Sur la place principale, on avait èlevé une estrade surmontée d'une tente ornée de drapeaux tricolores, de couronnes de chône et de laurier. Quant toutes les communes qu'on attendait furent arrivées, un long reulement de tambours annonge la présence de la municipalité de St. Plour. Précédée d'un immense drapeau aur lequel on lisait ces mote peinte en noir : Citoyene, la patrie est en denger, elle a'avança fontement vers l'estrade et vint y prendre place. son chef prononga quelques mots qui retragaient le péril des circonstances et qui faisaient appel à tous les citoyens et tout aussitôt le registre des enrôlements fut ouvert et chacum put vonir s'inscrire sur la table, assise sur deux tambours, qui servait de bureau. Spectacle noble et touchant! Des hommes, des jounes gens, des enfants, s'arrachèrent aussitot des bras de leurs femmes, de leurs mères, pour aller prendre l'engagement de devenir acteurs dens la lutte qui était engagée, lutte terrible, lutte à mort, qui devait se prolonger pendant près d'un quart de siècle. Et les mères, les femmes no pleuraient pas! La Convention avait parlé un languge tellement intelligible à tous que sa sublime énergie avait passé dans tous les cœurs ; le peuple était prét à tous les accrifices qu'on lui demandait ; il n'a. vait plus de farmes dans les yeux, mais il avait la rage dans l'ame. La haine de l'étranger et des perfides qui secondaient ses projets, par lajguerre civile, avait fuit la taire tous les autres sentiments. L'amour maternel lui-même était dominé par l'amour de la patie.

(La suits au prochain némero).

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Une Maitresse Femme.

Les époux Chéronnot vicunent maritalement a'assoir sur les bancs de la police correctionnelle, où les amane une prévention de voies de fait. La femme est une marchande de volaille, de mari est un écrivain public, Madamo Chéronnot marche fièrement devant son mari, qu'elle dépasse de toute sa tête. Quand ils sont placés près l'un de l'autre, M. Chéronnot à l'air du aeptième marmot de cette nouvelle mère Cigogne.

Le plaignant est M. Choquart, petit benhomme de soixante aus, qu'on pourrait presidre pour le frère jumeau de M. Chéronsot.

M. le président. Quelle est votre prosersion?

Le plaignant. Ami de Chérannot lei présent.

AL le président. Con'est pas là un état.

Le plaignent. Je suis serivain public, comme mon ami-Le Pr. Comment il est votre ami, et voce le traduise s devant le tribunal ?

Le Pl. Il ne m'a rien fait ce digne ami; mais on m'a dit que quand on assignait la femme, il fallait assigner le mari pardessus le marché.

Le Pr. Ainsi vous ne l'avez fait eiler que comme eivilement responsable?

Le Pl. Très civilement, comme on doit le faire avec un coolière et un ami:

Le l'er Expliques votre plainte.

M. Choquard. Le mois dernier, je ne me rappelle plus le jour, je passais rue Montorgueil; je rencontre M. et Mme Chéronnot. Je dis honjour a mon ami i tout-a-coup madame son épouse m'interpelle et me dit: Vieux mouchard, quand tu vieudras déranger mon mari pour te mener boire, je te corrigersi. Moi je ue lui réponde pas.... Comme l'emme je devais la respecter, et puis la commère n'est pas commode... Seulement je dis a mon ami. Tu es bien sautif de laisser comme qu'insulter ton ami... Alors Mme Cheronnot m'empoigne, me soulève comme une plume, me jette sous son bras gauche, et, de sa main droite m'inflige la correction la plus humilianté... Si ce n'était que çu, je ne m'en vanterais pas; mais elle a déchiré tous mes efficis, et je demande 100 fr. de dommages.

Le Pr. Pemme Chéronnot, qu'avez vous à répondre ?
Le semme Chéronnot. Vous allez le savoirs... J'anrais pu prendre un avocat; Dieu merci, on a de quoi payer les robes noires... (la prévenue fait sonner des pièces de cinq france dans sa poche). Mais Dieu m'a donné une sabgue pour m'en servir, et je m'eu sers.

Chéronnet, avec un gros soupir. Oh! oni...
Le f. Chéronnet, se tournant vers son mari. Te ne vas

un biberon qui dérange mon homme; alors, c'est vrai que j'y ai repreché le jour en question. Abre il a dit que mon mari était un .. Je n'ose pas dire le mot... Mais je suis une hounéte fomme, afia que vous le anchies... Mon mari me dit alors : Te laisses insulter ton épous ! A cette parele de reproche, j'ai pris ce méchant petit visus par les reins et je l'ai corrigé, qui, je l'ai corrigé. Quant à avoir dechirér ses habits, c'est lui en se débuttant.

Le Pr. Les faits ne se sont pas paisés comme cele. Le plaignant n'avait pes tens le propos que veus les reprochés; Chéronnot. Bies sur sub non.

La s. Chéronnot. Si tu die un mot de pleu!... Un homme comme ça, qui, au lieu de servir de désencer à au somme, est'obligé de lui demander de le désendre... Et ga veut parler!... Ators je me suis rappelée que M. le lunière m'avait dit que la semme devait obéissance à son mari, et j'ai obéi.

Chéronnot, levant la tête. Mais je ne t'ai per parle de ça.

La f. Chéronnot. Silence, monaieur!

Chéronnet renfonce sa tête dans ses épeules comme une tortue dans sa carapace, et se tient coi.

Chémunot relève vivement la tête, mais un regard de sa femme le rend à son immobilité.

La f. Chéronnet. D'abord, ça sera juste, puisque c'est pour lui que je suis. .. et puis, moi, je suis marchande , e t j'ai besoin de ma liberlé pour gagner me vie; au lieu que Chéronnet est un écrivailleur, et qu'il travaillera sussi bien en prison... Je n'ai plus rieu à vous dire, et je vous demande votre protection et votre pratique.

Le tribunal, malgré les efforts de Me Maud'heux, son défenseur, condamne cette rude commère à dix jours d'emprisonnement et 40 fr. de dommages-intérêts envers M. Choquart.

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 6 aptembre.

Rio Janeiro, 27 août, brick biemois Ocean, 200 tr. & Zematan et Tressers, avez 1880 bas farins...

Génez, 22 juin, polacro sarde San Narciso, 185 tr. 4 Vicente Gianello, avec 199 suce pois chiches, 6i rouleaux carde, 100 barrile riz, 40 suce graine de lin , 54 bqs hulle 7 caisses id. 24 ballots effets, 94 balles papier trace 22 id. blanc, 358 caires vermicelle, 95 bqs vm, 4 id. can.de.vie 10 caisses vin.

En pertance.

Goelette bresiliene Conception Felix, pour Rio Grandé. Brick espognol Chunuca, pour Santander. Polacre espagnole Rosario, pour Cadix. Barque anglaise Ann Best. pour Valperaiso. Barque française Printempa, pour la Huvre. Brick sarde Coreba, pour Maldonado. La Eufracia et la Rose, pour Buenos-Ayrea.

AVIS AU PUBLIC.

MM. les maitres d'armes de l'escadre française invitent leurs confrères à se présenter vendredi 8 de courant à la saile de M. Baptiste Carbonel rue du 25 mai n ° 161.

Les amateurs qui désireront y passer un moment pourront y entrer depuis dix heures de matin jusqu'é deux heures de l'après midi.

JACQUES BLIN; 1e. mastre de contre-pointe.

GRAND ASSAUT D'ARMES, DE POINTE, DE CONTRE-POINTE ET DE BATON.

Dimanche prochais, 10 de courant, des maitres des equipages de l'escadre française, se proposent de donner un assaut dans la selle du jou de pesme de Sr. Martin Canenave, calle del Rincon nº 212.

L'assett commencera é midi, et sera devert par M. Bila, de L'ATALANTE.

Dans la selle.... 18 id.

. Tous les maîtres et amateurs sont pride de leur faire l'honneur d'y assister.

BLIN JACQUES,

AVIS DIVERS

Livres é vendre recomment reçue de Paris et qui no tresvent de reste dans l'institution de M. l'abba Paul rue de 25 mai h 342. Telemaque français Espagnol, et Espagnol français reliure tres riche; id. tout en français. Dictionsaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoleon avec portraite plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Geodesie on traite de la figure de la Terre, comprenant la Topographie. l'Arpentage, le nivellement, la Geomorphie terrestre et astronomique la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculte des sciences de Paris.

AVIS

Au public et sex personnes qui ont des relations avec M. Francisco Marie, qu'il a transfèré son établissement de meubles de la rue du Cerrito, cuadre de San-Francisco, à celle da Selien. 85, près celle du 25 de mai, une cuadra plus bes que la maison du gouvernement. On trouvera dans son établissement un grand assortiment de meubles shos et modernes.

Partira pour ladito destination le mercredi 6 de septembre prochain, le trois mats barque français le Creisquears. Les personnes qui desireraient y prendre passagé sont price de vouloir bien s'adresser aux consignataires Lebhir freres, rue de Solis, n. 26, jusqu'à dix heures du matie, ou au capitaine Gravorcau à son bord.

AVIS.

Les interesses dans les affaires du defunt Pierre Tilhet sont invites à se reunir dans le domicile de M. Adolphe Huguet magasin de comestibles, cuadre du Lion dor, le lundi 11 du present mois à midi precis, pour prendre connaissance des opérations des syndies, et prendre une resolution à ce sujet. Les interesses sont invites à ne pas manquer de se presenter au jour et heure dit.

Montevideo 4 septembre 1843.

AVIS AU PUBLIC:

En reponse á l'avertissement de Madamo Saturnina Navarro de Lira, insere dans le No. 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud repond:

1. Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale : mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.0 Quiune fois cette contestation terminte, et le chiffre du loyer fixe, la commission de los profugos à arrete le paiement de ce loyer.

3. Que l'imprimerie de cetto damo est libre depuis le 30 juin : il était convenu avec elle que M. Reynand quitterait l'imprimerie Orientale le 7 er juillet 1843 : le 30 juin l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en sut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera saite au bosoin-

EN CHARGE POUR BURNOS-AYRES

Partira an du mois,

S'adresser à Amaya et Michaus,

A VENDRE.

Un magasin et boiserie pouvant servir à tout êtat. On donners des facilites pour le paiement. S'adresser muison Pernin a M. Contrau-

AVIS.

Tous les tailleurs de la Lègion Française sont invités à se présenter à l'état-major, pour former un atelier, où devront se confectionner les habillements : ils jouiront du l'exemption du service et de la double ration, les femmes des jègionnaires pourront participer au bénéfice de la double ration, en prenant part au travail.

AVIS.

Hier, a sept houres du matin, a disperu une jeune négresse, agée de 13 ans, de nation Portugaise, de taille moyenne, vetue d'une robe foncée, et portent un grand châle. La personne qui donnera des renseignements certains ou qui la fera ramener chez ses patrons, rue pe los Treinta y Tree, n. 15, sera bicufrécompensée.

DEPARTEMENT DE POLICE.

La nouvelle numération de la rue Camacua' est terminée, et les habitants de cette rue sont prévenus qu'à dater d'aujourd'hui court le délai fixè pour effacer les anciens numères.

PHARMACIE DE L'ENOBLE.

CALLE DEL SARANDI, A COTE DU MARCHE.

On trouvers les médicaments snivents .

1º. Sirop pectoral pour le rhume; 2º. Essence de Salseparcille;

30. Capsules gélatineuses de Copshu.

AVIS AU PUBLIC.

Les personnes qui désirent apprendre la danse ; le bâton ou la contre-pointe , voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto ; n. 181.

S'adresser & M. Baptiste Curbonnel.

A AFFRETER.

Pour n'importe quel port de France. Le naviro français, neuf, "Parana", capitaine Leconte. S'adresser chez Amoyo et michaud, maison Lavalloja.

AVIS.

Celui qui anrait un billard et voudrait le quer avec tous les ustensiles nécessaires, peut l'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenos-Ayres, n. 232 et 234.

La lithographie de monsieur Gielie a reprie toute son activité, sous la direction de la dam-de la maison, en attendant que lui monsieur Gielis, poisse, libre par la cossation des affaires du pays, affaires auxquelles il donne tout son temps, reprondre les sènes de la méion.

Il a attaché a cette lithographie un jeune homme capable de faire toutes les écritures et dessine pour l'impression. Aissi, les personnes qui voudront bien continuer de donner à cette maison le travail qu'elles auront à faire dans ce genre, penvent s'y adressor, en configue d'être servies avec toute la pouctualité possible, attenduque cette dame s'en occupera spéciale, ment.

A LOUER

Une chambre pour homme seul, dans une maison occupée par une famille déceste, et eituée au centre de la ville, deus la sue principale, avec ou sens meubles. On donners tous les renseignemens au bureau du Patriete Français.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoistles Lesueur, rue Sarandi autrefois San Carlos, 96.

L'une de ces dames a l'honneur do prèvenir les personnes qui désirersient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'artitumétique, la géographie, l'histoire etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des legons particulières à domicile ou chez elle Lo succès qu'obtienneut tous les jours les èléves de ces dames, dans lour institution, leur sont un ser garant de la confiance qu'elles s'elfurceront de meriter de plus en plus.

AVIS.

Il y a de tres belies sang-sues, nouvellement arrivees de France, dans la barberie en face de la Police.

AVIS

Le portrait de S. E. M. le général Paz, publié par la litographie de l'Etat, est en vente à la librairie d'Hernandez et à Ladite lithographie.

AVISO.

Se desea encontrer una casa con dos è tres piezas y cocina para dos personas, las que las tuviesen y gustasen alquitarlas, ocurriran à la calle de 25 de mayo num, 67.

AVIS.

On désirerait trouver à louer une maisen avec deux ou trois pièces et cuisine pour deux personnes, celles qui aurait en disposition le logement comme on le désire peuvent donner renseignements rue du 25 de mai, n. 67.

AVIS.

Madame Chastelet, ayant transporté son magarin de la rue de los Castellanos, à la rue del Rincon, n. 143, à l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera, comme par le passé, à confectionner tous les objets de mode, et remettre à neuf les marabouts. L'on trouvera en outre chez elle un assertiment complet de parfameries, de mercerie et de lingeris.

AVIS.

Les personnes qui devront pour compter billets où à quelque titre que ce soit, au sieu. Pierre Boulicot boulanger, sont prévenues, que s'ils en payent le montant ils se verront contraints par voie de droit envers acs créanciers à payer une seconde fois-

Avis:

On trouvers 6 himprimerie du Patriote résnie dans une feuille la marseillaise, le Chestdu Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

Le Geraut, Jh. REYNAUD.

Imprimeria Constitucional, Rus de las Câmaras No: 34.